

La syntaxe des titres de presse algérienne d'expression française Cas du quotidien d'Oran

Mahi Amina

Université de sidi bel abbés

Abstract:

The purpose of this article is to review the press titles that clearly have a special place in a text, they deploy strategies language quite specific and are carriers of multiple functions, they attract attention and stand out the rest of the speech information by their syntax, forms of representation of the new scene they put in, be it a speech or event.

Keywords:

syntax, titles, journalistic discourse

L'objet de cet article est d'examiner les titres de presse qui occupent manifestement une place particulière au sein d'un texte, ils déploient des stratégies langagières tout à fait spécifiques et sont porteurs de multiples fonctions, ils attirent notre attention et se démarquent du reste du discours de l'information par leur syntaxe, les formes de représentations de la nouvelle qu'ils mettent en scène, qu'il s'agisse d'un discours ou d'un événement.

Bien qu'on parle du discours journalistique, c'est dans les titres plutôt que dans les articles que l'on voit une syntaxe différente : le titre peut être sous forme d'une phrase

nominale, phrase verbale, un mot, une interjection... peut-on dire si une partie du texte, ou segment, peut constituer un titre ou non ? On comprend automatiquement que des titres comme : « Dix morts dans un accident de la route », « Abdelmoumène un escroc institutionnel » et « Pour qui votera Bouteflika ? » sont différents.

Le titre de presse se définit par un statut relativement autonome (Charaudeau 1983), dû à sa particularité typographique et au fait qu'il a tendance à devenir l'essentiel de l'information. Il forme un discours particulier et peut être ainsi analysé pour lui-même. C'est pourquoi il peut s'apparenter dans maints cas de figure à une phrase.

Afin d'énoncer les premiers éléments de grammaire de la phrase-titre, nous aimerions dans cet article, à l'aide d'un corpus de titres tirés du *Quotidien d'Oran* (titres sélectionnés entre janvier 2007 et Juin 2007) poser les questions suivantes : quelles sont les structures de phrases les plus fréquentes ? A quel type de syntagmes nominaux avons-nous affaire ? Lorsqu'il y a un prédicat verbal, quels temps et aspects sont les plus distinctifs ? Nous examinerons également l'usage des signes de ponctuations, chaînons essentiels pour comprendre le sens de certains types de phrases.

1- Syntaxe des titres et actes de langage :

Pour indiquer l'acte de discours que constitue l'énoncé, la langue dispose d'un certain nombre de moyens syntaxiques.

La fonction principale des titres de presse étant celle d'informer, la forme de proposition la plus représentative serait la forme assertive, par laquelle le destinataire porte à la connaissance du destinataire certains faits ou relations de choses. L'assertion est opposée à l'interrogation, l'exclamation et la forme impérative, car d'après la définition du dictionnaire elle est censée dire le vrai. Contrairement aux formes interrogatives, exclamative, et impérative dans lesquelles le locuteur marque explicitement son doute, son ignorance, son émotion ou son désir, selon Charaudeau 1992, p.553, l'assertion consiste en une proposition dans laquelle le locuteur tient « des propos sur le monde » sans positionnement explicite.

Citons quelques exemples de titres assertifs de notre corpus :

- (1) Une caution de 500 dollars exigée

Les femmes doivent payer pour entrer à Dubaï. (25 jan.2007)

- (2) Procès Khalifa

Disparition mystérieuse d'un rapport confidentiel (27 jan. 2007)

- (3) Habitat

Les entrepreneurs algériens veulent s'unir contre les chinois. (29 jan. 2007)

- (4) La grève des stations-service n'aura pas lieu (04 février 2007)

(5) Dépôts et ouvertures des comptes

Les banques se méfient des devises (08 février 2007)

A travers les titres (1) à (5), nous remarquons que les journalistes et secrétaires de rédaction ne semblent pas s'impliquer dans l'acte d'énonciation, pas plus qu'ils ne cherchent à interpeller le lecteur. Les titres sont comme livrés à eux même sur la page. Ce constat est partagé par P. Charaudeau(1983 ; P 104) qui remarque que les titres se caractérisent par une « énonciation délocutive, modalisée par une assertion constative ». De par son autonomie et ses fonctions communicatives, le titre est selon les linguistes, l'énoncé journalistique le plus à même de porter la modalité d'assertion caractéristique de l'écriture journalistique. Certains linguistes parlent de « modalité zéro ». Il s'agit ici de modalisation touchant à l'énonciation. Il va de soi que le journaliste intervient sur le contenu des informations titrées, mais il le fait alors à travers les modalités d'énoncés et le choix des unités lexicales.

A côté de la forme assertive qui est de loin la plus fréquente, notre corpus contient, de rares énoncés relevant d'autres modalités d'énonciations telles que l'interrogative et l'exclamative et même la forme impérative :

(10) argent des caisses et des offices

Qui a ordonné d'aller chez Khalifa ? (28 janvier 2007)

(11) A mort l'arbitre ! (15 février 2007)

(12) Présidentielles françaises

Pour qui votera Bouteflika ? (05 février 2007)

(13) le procès Khalifa, les Algériens et le reste

Faut-il juger le système ? (31 janvier 2007)

(14) Palestine : une guerre de 70 ans, déjà ! (05 avril 2007)

(15) Deneuve aime l'argent de Khalifa mais pas Khalifa ! (07 mars 2007)

Les titres interrogatifs ou exclamatifs comme (12), ou le verbe introducteur a été omis, relèvent du discours rapporté, car les paroles d'autrui, sont transmises sans les guillemets, ici l'énonciateur n'est pas dévoilé, ce qui incite le lecteur à une certaine quête.

2- Analyse morphosyntaxique des titres

Les titres ont été classés selon leur construction. Nous proposons les quatre grands types de structures suivants : (a) la phrase complète, (b) la parataxe, (c) la structure bipartite, (d) le bloc syntaxique unique. Pour justifier la présentation de ces différents types, nous avons choisi de partir du type de l'énoncé de base ou canonique, avec un verbe fini et ne comportant pas d'omission de constituants, pour arriver au type le plus éloigné c'est-à-dire un titre sans prédicat verbal, le plus souvent, en simple syntagme nominal. Il y a une progression dans notre typologie syntaxique allant du plus long au plus court, mais aussi du plus verbal au plus nominal.

- **La phrase complète**

Il s'agit des titres dont la structure syntaxique est celle d'une phrase noyau, c'est-à-dire : sujet +verbe. Leur caractéristique principale est d'avoir un prédicat verbal. Dans ces phrases, la structure de base S+V peut être élargie à plusieurs expansions pouvant être aussi bien des compléments d'objet indirects, attributs ou des compléments circonstanciels, représentant un ajout d'information. Voici quelques exemples représentatifs extraits de notre corpus :

(16) les femmes doivent payer pour entrer à Dubaï (25 janvier 2007)

(17) les entrepreneurs Algériens veulent s'unir contre les Chinois (29 janvier 2007)

(18) la grève des stations-service n'aura pas lieu (04 février 2007)

(19) les propos de Jack Lang à Alger font jaser à Paris (06 février 2007)

(20) les banques se méfient des devises (08 février 2007)

(21) l'Espagne livre 2000 véhicules blindés au Maroc (10 février 2007)

(22) la rébellion touareg refait surface (11 février 2007)

(23) Benbouzid veut une levée des couleurs à l'américaine (12 février 2007)

(24) La France perd des parts de marché en Algérie (13 février 2007)

Sur l'ensemble des énoncés de notre corpus, la phrase verbale est représentée par 43 % nous avons remarqué qu'à la Une, ce type de phrases prédominent et des stratégies totalement différentes de mise en page sont employées influençant la longueur du titre : le Quotidien d'Oran privilégie une seule nouvelle, "l'Evènement", qui occupe la première page avec un titre en gros caractères et une photo.

- **Le syntagme nominal (SN) sujet**

Ce qui frappe lorsque l'on examine les titres de notre corpus, c'est la prédominance de noms propres ou de noms renvoyant à des groupes de personnes en position de sujet, comme dans les exemples suivants :

(25) les marocains viendront chercher le visa américain à Alger (08 mai 2007)

(26) les clients de Khalifa accusent (30 janvier 2007)

(27) « Abdelmoumène, un escroc institutionnel (05 février 2007)

(28) Khalifa versait des commissions aux responsables des opgi (13 février 2007)

(29) Benbouzid veut une levée des couleurs à l'américaine (12 février 2007)

(30) un français et deux tunisiens arrêtés et 160 fusils saisis (12 février 2007)

(31) Sidi Saïd assume, Soltani dit ne pas avoir signé (11 février 2007)

(32) l'Espagne livre 2000 véhicules blindés au Maroc (10 février 2007)

Dans la majeure partie des cas, on a affaire à des noms d'hommes politiques ou de célébrités au cœur de l'actualité, ainsi que de noms de villes ou de lieux désignant diverses institutions. Tous les noms communs sujets sont déterminés. Ajoutons également qu'il s'agit, dans une majorité de phrases ayant un article défini. Cette structure est représentée par 18% des titres dans la Une de notre corpus :

(33) les Imams peuvent s'organiser en syndicat (20 mars 2007)

(34) la privatisation du CPA joue les prolongations (20 mars 2007)

(35) le journal le monde perd sa tête (24 mai 2007)

(36) la grève des avocats risque de faire tache d'huile (14 juin 2007)

(37) les salaires de sonatrach font parler d'eux (18 juin 2007)

(38) le ministère appelle les avocats au dialogue (19 juin 2007)

Une des caractéristiques majeures du SN sujet dans notre corpus est d'avoir une identité précise : le sujet est désigné soit par un nom propre soit par un nom commun déterminé par un article défini comme dans les exemples (33)

à (38). On remarque la fréquence de l'article défini dans ces énoncés, il est déterminé par le fait qu'il s'agit d'un titre phrase, il n'y a donc pas un choix direct de la part du journaliste, en plus le titre de presse s'inscrit dans une continuité de l'information, d'un jour à l'autre, d'un numéro à l'autre, ce qui entraîne que la valeur anaphorique de l'article défini joue sur le contexte situationnel, l'espace discursif.

- **Construction active et passive**

Les phrases de notre corpus correspondent le plus souvent à des constructions actives dont la forme canonique est : SN sujet +prédicat verbal + SN objet, comme dans les exemples suivants :

(39) « l'arabisation » bloque les importations de la pièce détachée (07 avril 2007)

(40) Des égyptiens veulent investir 700 millions de dollars en Algérie (06 mars 2007)

(41) Khalifa versait des commissions aux responsables des OPGI (13 février 2007)

(42) une filiale de sonatrach a perdu 10 millions de dollars chez Khalifa (15 février 2007)

Une des structures les plus typées pour les titres est une construction où l'on met en avant le résultat d'un geste, souvent d'une action criminelle. Cette réalité est encodée au niveau syntaxique par une voix passive dont on a omis l'auxiliaire et dont l'agent est effacé ou inconnu.

Dans notre corpus, les énonces porteurs d'une construction passive sont très peu nombreux : nous en avons relevé que 7 %. Ces titres à la forme passive se trouvent presque dans la rubrique société où l'on rapporte des événements se rapprochant à des faits divers :

(43) des troupeaux entiers décimés par la tempête (11 mars 2007)

(44) 300 miliciens tués sur fond de achoura (30 janvier 2007)

(45) Un algérien maltraité par les forces de sécurité en Jordanie (20 février 2007)

(46) Un français et deux tunisiens arrêtés et 160 fusils saisis (12 février 2007)

(47) Six magistrats radiés pour fautes graves (1 février 2007)

(48) Un bar-restaurant incendié à Ain Témouchent (24 février 2007)

(49) 4 à 5 milliards de dollars seront investis en 2007 (18 mars 2007)

Certains titres relèvent d'une construction passive « tronquée » : le prédicat verbal, *être* a été supprimé. Il s'agit plutôt alors d'une construction participiale à l'intérieur d'un SN. En voici quelques exemples :

(50) un bar-restaurant incendié à Ain Temouchent (24 février 2007)

(51) Neuf militaires tués et dix terroristes abattus (09 avril 2007)

(52) 15.000 tonnes de médicaments périmés à incinérer (10 avril 2007)

(53) le complexe d'El-Hadjar paralysé (04 mars 2007)

(54) le vice-président américain visé par un attentat (28 février 2007)

Il nous semble que même si la forme des énoncés est « tronquée », la fonction verbale est assurée. Du point de vue formel, les titres cités ne peuvent être classés parmi les phrases complètes proprement dites, même si la forme tronquée du verbe ne prive pas l'énoncé de sa force assertive.

- **Temporalité dans les titres**

L'élément principal de ces phrases est le prédicat verbal. La fonction du prédicat est assumée par le verbe et le plus souvent par un verbe fini nous constatons qu'environ 80% ont un verbe au présent, ce qui constitue une caractéristique de ce type de discours :

(50) un ex-premier ministre parle « d'esclavagisme arabe » (03 Mars 2007)

(51) l'Algérien dit non aux bases Américaines (04 Mars 2007)

(52) des égyptiens veulent investir 700 millions de dollars en Algérie (06 Mars 2007)

- (53) Bouteflika appelle les femmes à créer des entreprises (10 Mars 2007)
- (54) « l'Arabisation » bloque les importations de la pièce détachée (07 Avril 2007)
- (55) Les palestiniens signent un accord à la Mecque (10 février 2007)
- (56) Des violences font un mort et une centaine de blessés (04 février 2007)
- (57) La carte visa arrive (05février 2007)
- (58) Bruxelles continue de spéculer sur l'Opep du gaz (27 janvier 2007)
- (59) Les patrons des entreprises publiques commencent à défiler (31 janvier 2007)

Dans la plupart de ces titres, le procès fait référence à un événement ou à une prise de parole ayant déjà eu lieu et il n'y a cependant aucune marque du passé, les verbes sont conjugués au présent. On peut rapprocher cet emploi de celui du présent historique dans la mesure où l'on a affaire ici à des événements passés.

Au-delà du choix du présent pour rapporter l'événement ayant eu lieu la veille, c'est aussi la volonté de mettre en avant, dans les titres, le résultat des procès exprimés au passé par le chapeau qui est frappant. Pour les titres de presse, c'est d'une actualisation du passé qu'il s'agit le plus souvent ; la nouvelle ainsi rapportée, d'après Charaudeau, s'en trouve

plus rapprochée du lecteur, compte tenu de l'effacement de l'effet de ponctualité lié à l'emploi du passé composé.

Malgré la présence du présent qui est importante (80%), les autres temps ne sont pas absents des titres. Nous avons relevé, en nombre restreint, des imparfaits (2%), des passés composés (4%), des futurs (12%) et des conditionnels présents (2%) dont voici quelques exemples :

- (60) qui a ordonné d'aller chez Khalifa ? (28 janvier 2007)
- (61) le procès s'est ouvert hier BCIA, ACTE (28 janvier 2007)
- (62) BCIA, a l'origine, il y avait le sucre (29 janvier 2007)
- (63) Le président de la ligue nationale de football « je suspendrais le championnat si ... » (30 janvier 2007)
- (64) Si l'électricité augmente, l'eau suivra (31 janvier 2007)
- (65) La grève des stations-service n'aura pas lieu (04 février 2007)
- (66) Présidentielles françaises pour qui votera Bouteflika ? (05 février 2007)
- (67) Le procès se poursuit Khalifa versait des commissions aux responsables des OPGI (13 février 2007)

(68) Les cadres de l'état ne pourront plus faire ce qu'ils veulent (14 février 2007)

(69) Une filiale de sonatrach a perdu 10 millions de dollars chez Khalifa (15 février 2007)

Les titres (60), (61), (63), (66) et (68) relèvent du discours rapporté car ce ne sont pas seulement les paroles du journal qui sont mises en titre, mais celles des autres (politiciens).

Le titre (67) comportant un imparfait fait allusion à une phrase figée. En dehors de ce cas tenant à l'énoncé auquel il fait allusion, l'emploi de l'imparfait est souvent le fait de citation renvoyant à des événements passés, et ne relèvent donc pas de l'énonciation du journal

En ce qui concerne les exemples (60) et (69), comportant un passé composé (seulement 9 titres dans le corpus), on peut s'interroger sur la raison pour laquelle certains événements passés y sont transmis au passé composé et non au présent comme la grande majorité décrite.

Le passé composé produit selon Charaudeau un effet de « décrochage énonciatif »¹et, contrairement à la grande majorité des titres portant la nouvelle au présent, les informations ainsi transmises acquièrent une valeur plus ponctuelle et définitive.

¹ Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris Hachette éducation p. 469

Nous avons vu dans cette section consacrée à la phrase complète, que les caractéristiques de nos énoncés résident dans l'utilisation de certains traits : en ce qui concerne le prédicat verbal, ce qui a attiré notre attention c'est l'emploi du présent au lieu du passé composé et la préférence pour les constructions actives plutôt que passives, mettant ainsi en valeur les actants et les procès dans lesquels ils sont impliqués.

- **La parataxe**

Dans les énoncés parataxiques, la relation entre les deux parties de l'énoncé est précisée d'une part par le sémantisme des unités lexicales mais aussi par celui des signes de ponctuation : les deux points.

On sait que les deux points peuvent avoir des significations différentes en fonction des contextes dans lesquels ils sont utilisés, mais en règle générale leur emploi révèle un lien logique entre les deux propositions qu'ils relient.

Même si, au niveau syntaxique, il y a absence de marque formelle verbale de relation entre les deux membres, l'emploi fréquent de ce type de titres de presse engendre une habitude de lecture et donc de reconstitution du sens de la part du lecteur.

La parataxe est la structure la moins importante dans notre corpus nous avons relevé 18% d'énoncés parataxiques, en voici quelques exemples :

(65) Bouira : dix morts dans un accident de la route (05 février 2007)

(66) « monde unipolaire » : Poutine courtise les pays arabes (15 février 2007)

(67) l'inégalité : les raisons de la colère (01 mars 2007)

(68) présidentielles françaises : une bonne opportunité pour l'Algérie (12 avril 2007)

Dans les énoncés que nous venons de citer, le choix d'une certaine présentation, le signe graphique apparaît très utile pour rendre la nouvelle à la fois plus brève et plus percutante, la syntaxe de la langue et la ponctuation sont mises à contribution pour satisfaire les besoins de la presse écrite. Charaudeau (1978, p.454) voit dans la juxtaposition de deux membres de phrase séparés par deux points une disposition cherchant à renforcer l'aspect assertif de l'énoncé.

Nous avons déjà défini la parataxe comme une construction par juxtaposition, sans qu'un mot de liaison indique la nature du rapport entre les phrases. La parataxe renvoie plus particulièrement à l'absence de liaison verbale entre deux mots, groupes de mots ou proposition elle est considérée comme une variante de l'ellipse, et représente une figure importante. En effet, le discours intitulant journalistique cherche à la fois la brièveté dans la

construction. La juxtaposition de deux syntagmes ou de deux phrases permet de donner aux éléments une certaine force tout en ne sacrifiant rien à la compréhension, étant donné l'habitude que les lecteurs de journal en ont.

Voici quelques exemples où l'on voit que les deux points deviennent, dans le discours journalistique, un signifiant :

(115) Tébessa : le repentis et le faux candidat au bac 17 juin 2007

(116) Mali : attaque d'un poste de sécurité près des frontières algériennes 12 mai 2007

(117) Maroc : les jeunes du rif veulent l'autonomie 17 mai 2007

(118) Medgaz : L'Algérie menace 10 juin 2007

(119) Contrefaçon : Du toc pour plaisirs contrefaits 17 mars 2007

(120) Législatives : Un élu, ça sert à quoi ? 19 mars 2007

(121) Procès Khalifa : Disparition mystérieuse d'un rapport confidentiel 27 janvier 2007

(122) Habitat : Les entrepreneurs algériens veulent s'unir contre les chinois 29 janvier 2007

La parataxe constitue, nous l'avons vu, un moyen simple et efficace pour titrer : situer d'abord l'information dans un cadre qui consiste souvent en un rapport de l'actualité

et apporter ensuite les éléments nouveaux. Les deux points deviennent des indices de la syntaxe des titres de presse.

- **La structure bipartite : SN + S Prépositionnel**

Dans cette troisième catégorie sont classés les exemples dont la structure syntaxique est : SN + S Prépositionnel. Le SN comporte soit un nom propre, soit un nom abstrait correspondant souvent à une nominalisation. Cette dernière est exprimée par un nom verbal exemple : (transaction) , selon S.Moirand

« La nominalisation est un moyen grammatical, particulièrement utilisé dans la langue écrite pour construire les phrases des narrations et des exposés ; les nominalisations accroissent la densité d'un texte, permettant de hiérarchiser les données de l'expérience et les argumentations »²

Quant aux syntagmes prépositionnels, ils sont introduits par des prépositions sémantiques ayant leur propre organisation argumentale codée lexicalement, il s'agit de propositions comme (dans, sur, chez ou avec) .Ce genre d'énoncé est très fréquent dans notre corpus, il représente les 34% des titres.

En Voici quelques exemples :

² Moirand, S ; 1975 « le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite » langue française p.60

- (70) SNTF cherche assistance étrangère. Le train algérien veut se remettre sur rail (09 avril 2007)
- (71) Paris embarrassé par l'affaire Khalifa (09 avril 2007)
- (72) Importation de véhicules la fin des procurations pour les moudjahidine (03 avril 2007)
- (73) Six mois de prison requis contre le président de la ligue nationale de football (27 janvier 2007)
- (74) Bouira : dix morts dans un accident de la route (05 février 2007)
- (75) Argent des caisses et des offices qui a ordonné d'aller chez Khalifa ? (28 janvier 2007)
- (76) Deux bombes explosent à Constantine attentat contre les élections (17 mai 2007)
- (77) Mali attaque d'un poste de sécurité près des frontières algériennes (12 mai 2007)
- (78) Onab Tébessa une cinquantaine de personnes devant le parquet (24 mai 2007)

3. les assertions nominales

Une des caractéristiques des titres (70) à (78) est la présence d'un noyau nominal, nom propre ou abstrait, déterminé par un syntagme prépositionnel il s'agit d'une nominalisation mettant en scène le résultat d'un événement.

D'après ces titres nous pouvons dire que les syntagmes nominalisés constituent un moyen efficace pour présenter l'information en un condensé.

Afin de mettre en évidence la différence entre cette catégorie d'énoncés et ceux qui concerne le prédicat verbal, citons Benveniste :

« *L'assertion (dans une phrase nominale) aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique [...]. Cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement.* »³

Nous avons remarqué que les assertions nominales ne sont pas pour autant absentes d'autres formes de discours telles que la publicité, les slogans et aussi les annonces où l'on tend à l'abstraction et à la condensation.

- **Présence ou absence d'article**

Un grand nombre d'énoncés ont des noms propres tandis qu'une minorité de syntagmes nominaux sont déterminés par un article. En voici quelques exemples :

(79) un veto sur le patronariat sonatrach-gaprom (27 janvier 2007)

(80) des armes, de la poudre et des psychotropes dans une « Kangoo » (12 mai 2007)

³ Benveniste .E.1966.*problèmes de linguistique générale*1. Paris : Gallimard p 159

(81) Les biens des algériens à l'étranger sous surveillance (29 mai 2007)

(82) Les effets secondaires d'un décret (20 juin 2007)

(83) Une centaine d'islamistes arrêtés (20 février 2007)

(84) Le Maroc en alerte générale (20 février 2007)

Nous avons aussi rencontré des titres où les syntagmes nominaux peuvent être privés d'article :

(85) Depardieu master card et des noms (20 février 2007)

(86) Libération annoncée d'algériens détenus à Guantanamo (19 juin 2007)

(87) Petite guerre et grands enjeux (20 juin 2007)

(88) Grève illimitée dans les hôpitaux (29 mai 2007)

(89) Liban, terrain de toutes les manœuvres (22 mai 2007)

Nous remarquons que lorsque nous avons affaire à un syntagme nominalisé renvoyant au résultat d'une action verbale que l'article disparaît le plus systématiquement. Lorsque le syntagme nominal ne correspond pas à un substantif verbal dérivé d'un verbe, l'article est plus souvent présent. L'absence d'article accentue l'impression de condensation de l'information. En plus la forme nue du substantif laisse libre cours à l'interprétation du lecteur quant au sens de l'information.

- **les syntagmes prépositionnels**

Les prépositions de cette catégorie sont sémantiques c'est-à-dire qu'elles sont porteuses d'un sens qui leur est intrinsèque. Les syntagmes prépositionnels de notre corpus sont de nature très variés comme c'est souvent le cas dans les exemples déjà cités mais en voici d'autres :

(90) le tirage au sort pour le hadj le 21 juin (12 juin 2007)

(91) Cheb Mami se livre au quotidien d'Oran (04 juin 2007)

(92) Les biens des algériens à l'étranger sous surveillance (29 mai 2007)

(93) A l'appel du SNPSP grève illimitée dans les hôpitaux (29 mai 2007)

(94) Poutine, première diplomatique pour Nicolas Sarkozy (17 mai 2007)

(95) Des armes, de la poudre et des psychotropes dans une « Kangoo » (12 mai 2007)

- **Le bloc unique**

Certains des titres de ce type ressemblent aux titres du type précédent mais nous remarquerons par la suite qu'ils en sont bien distincts. Voyons quelques exemples de cette catégorie :

(96) Importation de véhicules 03 avril 2007

- (97) Les aveux de l'ambassadeur de France 02 mai
2007
- (98) Air France et ses promesses 09 juin 2007
- (99) Une jeunesse explosive 21 juin 2007
- (100) Programme du gouvernement 25 juin 2007
- (101) Une semaine ordinaire 05 mai 2007
- (102) Tourisme algérien 03 juin 2007

Nous remarquons que les énoncés obtenus peuvent avoir une configuration variable. Il s'agit aussi bien de syntagmes nominaux avec ou sans déterminant, comme dans (99), (101) et (102) de configuration *nom+adjectif*, que d'un SN avec la préposition *de*, comme dans les titres (96), (97) et (100) de configuration *N de N*. Il s'agit ici d'un même syntagme ne pouvant être divisé en unités syntaxiques plus petites.

- **l'ellipse**

On met souvent en avant l'« allure » elliptique du titre, voire même son style télégraphique et son statut de phrase. Il est évident qu'un titre fait l'objet de procédés de suppression, mais ces procédés ne sont pas de même nature que ceux employés pour rédiger un télégramme ou une petite annonce par exemple.

A quel genre d'ellipse avons-nous affaire dans les titres du quotidien algérien ?

La suppression de mots peut prendre des proportions tout à fait variées : nous partons d'une forme d'ellipse grammaticale minimale (degré zéro) pour arriver à l'ellipse contextuelle maximale. Nous l'avons vu précédemment qu'il peut y avoir une seule unité supprimée comme dans les titres suivants où seule la copule *être* est supprimée :

(103) le vice-président américain visé par un attentat 28 février 2007

(104) un bar-restaurant incendié à ain témouchent 24 février 2007

(105) Football : Les espoirs algériens battus par l'éthiopie 8 février 2007

(106) huit membres d'une même famille tués par le gaz 03 avril 2007

(107) Malgré l'avantage du mandat d'arrêt européen Paris embarrassé par l'affaire Khalifa 09 avril 2007

Dans les types des titres (103) à (107), l'ellipse porte sur la copule *être*, soit en tant qu'auxiliaire soit en tant que verbe il donne lieu à une configuration de phrase que nous avons déjà vu dans la mesure où le lecteur reconstitue automatiquement une phrase complète, malgré l'absence de la copule *être*. L'ellipse illustrée par ces exemples est une ellipse « grammaticale », car c'est par sa connaissance de la grammaire de la langue que le lecteur reconstitue la « phrase complète ».

L'ellipse de l'article n'est pas systématique, elle apparaît seulement en rapport avec certaines structures de la phrase. Les exemples suivants sont révélateurs de la construction elliptique de nos énoncés lorsque l'opération de suppression porte non seulement sur le verbe mais aussi sur l'article :

(108) retour sur le faux acte et le vrai agrément 28 février 2007

(109) choix politiques et choix électoraux 22 février 2007

(110) scandale aux œuvres universitaires de Tlemcen 03 Mars 2007

(111) Faux moudjahidine, un autre pavé dans la mare 1 Mars 2007

(112) Enseignement supérieur : 610 bourses à l'étranger 15 février 2007

(113) Vers la fermeture de plusieurs unités Menace sur le lait 7 février 2007

(114) fetwa contre les exemplaires incomplets du coran 18 février 2007

Dans tous les exemples de (108) à (114) on peut reconstituer un autre énoncé en introduisant un article et un verbe ainsi pour l'exemple (110), la reconstitution de l'énoncé donnerait soit *un scandale a lieu aux œuvres universitaires de Tlemcen*, ou bien *il y a un scandale aux...* En ce qui concerne l'effet de cette construction elliptique et en particulier de

l'absence d'article, selon M.Noailly *les noms à article zéro, lorsqu'ils sont totalement isolés, sans contexte et sans détermination, sont plus volontiers saisis au sens figuré là où, avec article, il seraient compris comme l'évocation d'un objet du réel* »⁴

Nous constatons que les titres peuvent prendre forme d'une phrase complète dotée d'un prédicat verbal ou d'une assertion nominale. Les types étudiés sont constitués de deux syntagmes ou membres de phrases, soit juxtaposés, soit reliés par un monème fonctionnel. Ce qui lie ces différents types de phrases c'est leur caractère assertif.

Les titres ne trouvant leur place dans l'une des catégories répertoriées ont été classées « autres ». Il s'agit surtout d'énoncés dont l'auxiliaire est effacé (construction active et passive) ce qui les distingue des autres types.

Voyons de plus près avec le tableau ci-dessous comment se répartissent les différents types répertoriés dans notre journal.

Types de phrases	pourcentage
Titres assertifs	64%
Interrogative-exclamative-impérative	08%

⁴ Noailly, M.1988 *intitulation, articulation*. Paris p.120

Phrase complète	43%
Syntagme nominal sujet	34%
Construction passive	07%
Parataxe	18%
SN + S prépositionnel	34%

Ce qui ressort dans ce tableau, ce sont les chiffres concernant les énoncés de type : la phrase complète, qui forme la classe d'énoncé la plus importante : 43% des titres relevés, ce qui implique que le quotidien d'Oran utilise un style « elliptique » pour l'élaboration de ses titres.

Conclusion

L'une des principales caractéristiques syntaxiques est l'effacement quasi constant des marques de temporalité, ce qui a été mis en évidence par l'utilisation majoritaire du présent dans les énoncés à prédicat verbal alors que la plupart des procès renvoient au passé, mais aussi celle de nominalisation dans un grand nombre de titres. Ces propriétés syntaxiques contribuent à accentuer le caractère assertif du titre dans sa façon de communiquer la nouvelle. La phrase dite complète est la catégorie la plus importante dans notre journal en plus le titre de presse dans son ensemble constitue un message où de nombreuses informations sont fournies par le contexte de la nouvelle. Ce contexte constitue un fonds de connaissances communes aux journalistes et aux lecteurs.

Ce travail sur le titre nous a permis de dégager un certain nombre de traits caractéristiques constituant les éléments de la grammaire du titre de presse. Même si le quotidien d'Oran fait partie de la presse « sérieuse », nous pensons avoir montré que le titre peut nous renseigner sur le positionnement du journal vis-à-vis des différents domaines de l'actualité qu'il traite, mais aussi sur le mode d'écriture utilisées par la presse écrite.

Dans ce travail, le titre a été examiné pour lui-même, en tant que texte à part entière ; il a été analysé comme une unité autonome : le titre a été considéré comme un texte reprenant le contenu essentiel de l'article, afin d'en approfondir les aspects discursifs et de mieux évaluer sa place dans le discours journalistique.

Pour terminer, on peut dire, que cette esquisse d'étude ne peut que constituer un travail préliminaire, nous sommes persuadé qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine de l'analyse du discours des titres de la presse écrite ; il faudrait, entre autre, effectuer des études portant sur la particularité de la phrase nominale dans les titres de la presse algérienne et comprendre ses fonctions.

Bibliographie

Ouvrages examinés

- Benzelikha A. *presse Algérienne*, Dar El Gharb, 2005
- Banfield, A. *phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : seuil 1995
- Benveniste E, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974.
- Blanchet A, *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 1991, 2003..
- Bourdieu P, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.
- Charaudeau P, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.
- Charaudeau P, *la voix cachée du tiers des non-dits du discours*, L'harmattan, 2004
- Charaudeau P, *le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan 1997
- Ducrot O, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Ducrot O, *les mots du discours*, Paris. Minuit 1980
- Frandsen, P. *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* Hachette, Paris, 1990
- Furet, C. *le titre de presse pour donner envie de lire*. Paris : Les éditions du CFPJ. 1995
- Furet, C. *Le titre* presses universitaires de France. 2006
- Gaillard, P. *Technique du journalisme*. Paris. P.U.F, Coll. Que sais-je ? 1992.
- Grevisse M, *Le bon usage. Grammaire Française*, Duculot, Paris, 1986,1988.
- Gross, M. *Grammaire transformationnelle du Français : Syntaxe du nom*. Edit. Cantinène. 1986
- Gruenais, M. *titres de presse et langue du pouvoir Langage et société* 31,1983

Hoek L.H. *la marque du titre : dispositifs sémiotique d'une pratique textuelle*. La Haye. 1981

Jakobson R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1963.

Maingueneau, D. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspective*. Paris : Hachette. 1976

Maingueneau, D. *approche de l'énonciation en linguistique française*, Embrayeur, « Temps », Discours rapporté. Paris Hachette 1981

Moirand, S. *le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite*. *Langue française* 28, p, 60-78. 1975

Mouriquand, J. *l'écriture journalistique*. Paris : P.U.F. Coll. Que sais-je ? 1997

Neveu, F. *Etudes sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J-P Sartre*. Paris : Honoré champion Editeur. 1998

Neveu, F, *Lexique des notions linguistiques*, Thomasset, Nathan, Paris, 2000.

Noailly, M.1988 « Intitulation , articulation » . Cahier du CERF XX 4,p. 109-123

Safarti, G, *Éléments d'analyse du discours*, Nathan Université, Paris, 1991, 1997.

Saussure, F. *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger, 2004.

Strawson, P.F., *Etudes de logique et de Linguistique*, Seuil, Paris, 1973.

Weinrich, H, *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, Paris, 1989